



Accompagner les collectivités pour débloquer leurs projets de friches

19 juin 2025

Contexte de création d'UrbanVitaliz

Artificialisation de nouvelles terres en France :

25 000 ha par an

Objectif du gouvernement :
Zéro artificialisation nette

**Les friches identifiées
comme un levier important**

**Soit 2,5x
la surface
de Paris !**

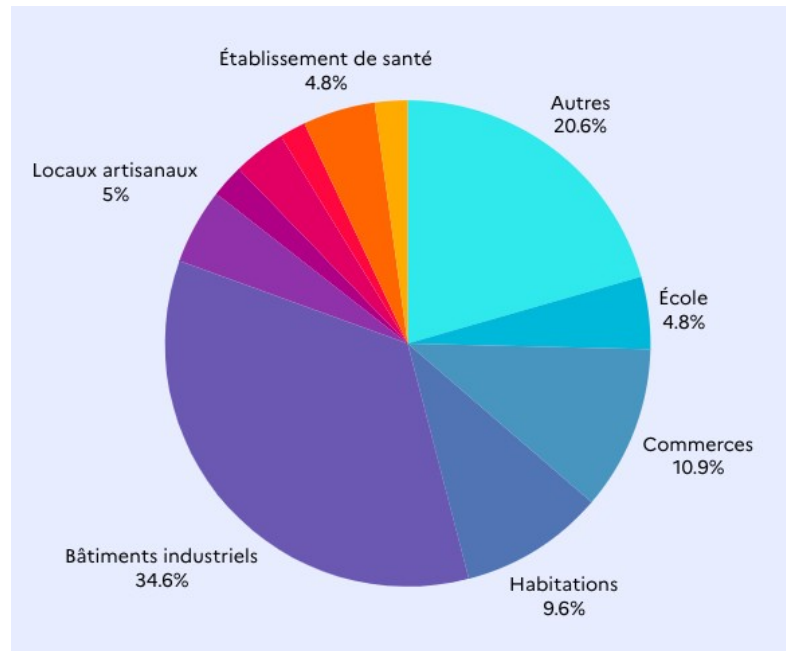
**6.500 friches en France
bénéficiant d'une volonté politique forte de réhabilitation**
(estimation)

Par friche, nous entendons

Tout bien bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables

[article L. 111-26 du code de l'urbanisme]

Exemples : bâtiment industriel, site patrimonial, pavillon, habitat collectif, équipement public, zone commerciale, garage abandonné, foncier abandonné ou pollué, etc.



Une grande variété de friches sur UrbanVitaliz

Des difficultés multiples

Manque d'information :

- ➔ Données parcellaires, méconnaissance des gisements, stratégie foncière peu établie, difficulté à identifier les coûts de dépollution

Complexité décourageante :

- ➔ Réglementations nombreuses, méconnaissance des acteurs et des dispositifs existants, pas de méthode linéaire

Projets difficiles à mener :

- ➔ Mauvaise image des friches, peu d'intérêt des aménageurs pour les zones détendues, surcoûts et équilibre économique difficile à atteindre



Urban Vitaliz

est un service **public** et **gratuit** qui oriente les **collectivités** vers les acteurs, dispositifs et étapes qui peuvent l'aider à débloquer leur projet de friche.

C'est un service **numérique** et **humain** :

- 2 conseillères nationales
- 500 acteurs locaux volontaires (DDT(M), régions, EPF, départements, CEREMA, etc.)



En chiffres

520 sollicitations, soit 15 projets par mois en moyenne

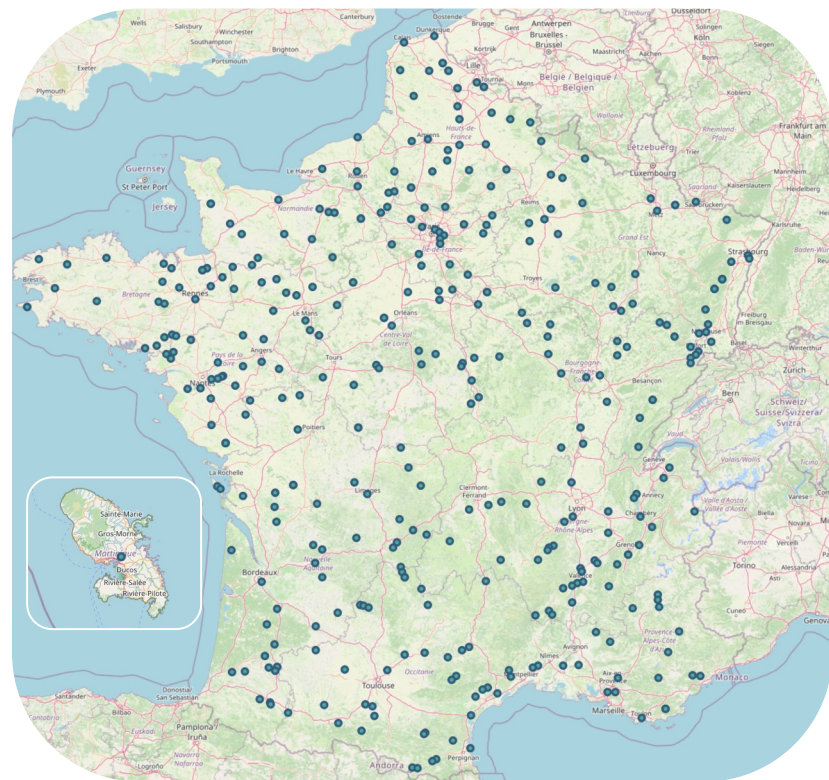
75% de collectivités qui passent à l'action suite aux recommandations



40% des collectivités < 2.000 hab.

70% < 5.000 hab.

43% de communes PVD





1

La collectivité sollicite UrbanVitaliz via urbanvitaliz.fr

2

L'équipe conseil et les services de l'État échangent avec la collectivité pour clarifier ensemble les besoins

3

La collectivité reçoit des recommandations personnalisées pour faire avancer son projet

Des acteurs, prestations, et procédures mis en avant en fonction des problématiques rencontrées



Soupons de pollution des sols



 **Identifier les contraintes liées au sol et à la pollution grâce une étude d'état et d'historique du site**

L'ADEME PEUT VOUS ACCOMPAGNER ET FINANCER UN INVENTAIRE HISTORIQUE URBAIN SUR L'ENSEMBLE DU SITE.



Enjeu de maîtrise foncière



 **Faire acquérir temporairement le site par un EPF (Etablissement Public Foncier)**

UN EPF PEUT VOUS AIDER À ACHETER LE FONCIER SOUHAITÉ ET À LE RÉHABILITER.



Absence de projet



 **Faire appel au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE) de mon département**

VOTRE CAUE DÉPARTEMENTAL PEUT VENIR VOUS RENCONTRER ET VOUS CONSEILLER SUR VOTRE PROJET.

L'aide des urbanistes d'UrbanVitaliz

Ce qu'UrbanVitaliz fait

- Méthodologie (étapes et procédures)
- Identification des acteurs pertinents
- Formulation des besoins et études à réaliser (modèles de cahier des charges)
- Identification des sources de financements

Ce qu'UrbanVitaliz ne fait pas

- Recensement des friches
- AMO et études (évaluation de scénarios d'aménagement)
- Déplacement sur le terrain
- Négociations
- Participation aux rencontres avec les différents acteurs et la collectivité
- Instruction des dossiers
- Suivi de la phase opérationnelle

Principales subventions pour les projets de friches en France

Fonds vert :

Mesures thématiques

→ *Recyclage foncier :
dernier financeur*

Dotations de l'Etat

DETR

DSIL

FNADT

Subventions des
collectivités territoriales

Conseil régional

→ *Compétences
partagées*

Conseil départemental

Fonds européens 2021-2027 : **FEDER & LEADER**

Un exemple dans le Gers

La Commune est propriétaire d'une ancienne imprimerie située en cœur de ville. L'îlot se dégrade et aucun projet n'est à l'étude

Comment UrbanVitaliz a pu accompagner la collectivité ?

Volet programmation :

- Faire émerger collectivement un projet avec les ateliers de territoire de la DGALN
- Contact du CAUE
- Trouvez un porteur de projet grâce à un appel à manifestation d'intérêt (AMI)

Volet concertation :

- Organiser la participation et la concertation citoyenne pour mon projet avec la Boussole de la participation

Volet financement :

- Gagnez du temps ! avec la plateforme qui recense toutes les aides pour vos projets avec Aides Territoires
- Présentation du fonds vert axe recyclage foncier

Volet urbanisme temporaire :

- Organiser un usage temporaire de la friche dans l'attente du projet définitif

Un exemple en Seine-Maritime

Ancienne usine textile sur laquelle la collectivité a un projet de renaturation

Comment UrbanVitaliz a pu accompagner la collectivité ?

Volet environnement :

- Présentation d'un acteur pour réaliser un projet de restauration de la biodiversité sur une friche qui n'a pas vocation à être aménagée
- Appel à projet : Réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement
- Appel à projet européen "Préservation et gestion des réservoirs de biodiversité de Normandie"

Volet renaturation :

- Programme d'action nationale "Nature 2050 - CDC Biodiversité"
- Financement d'études et travaux de désimperméabilisation et infiltration des eaux avec l'agence de l'eau

Volet foncier :

- Mise en sécurité des bâtiments menaçant ruine avec la procédure ordinaire

On ne fait **pas de miracles**, certains problèmes sont plus difficiles à dépasser.

Parfois ça avance en mettant **tout le monde autour de la table...**

→ *UrbanVitaliz identifie et rassemble les bonnes personnes*

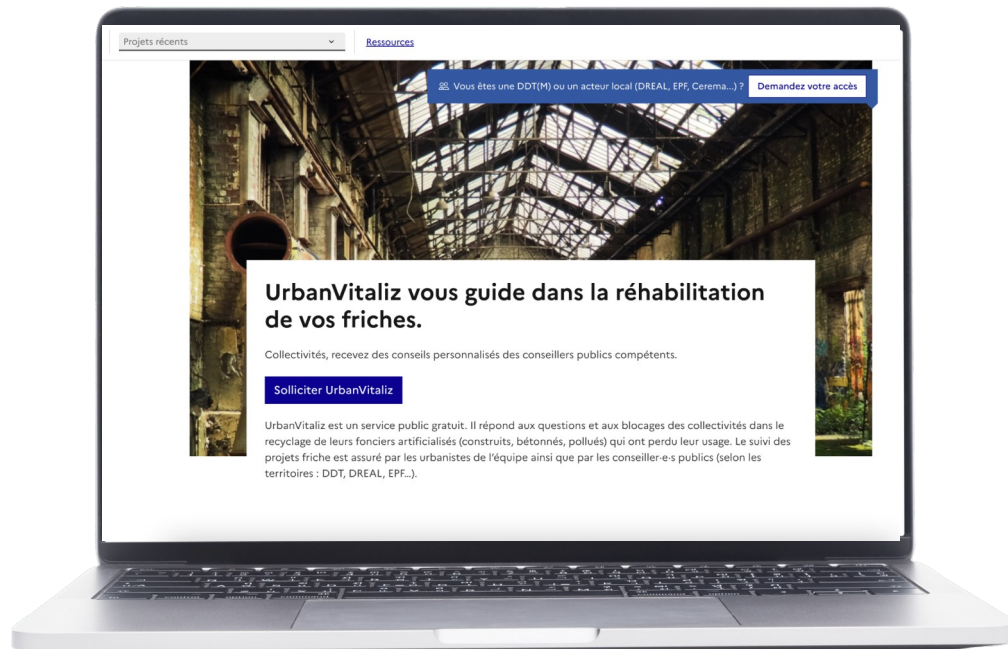
La solution peut aussi passer par des **bureaux d'études privés.**

→ *UrbanVitaliz aide pour définir le type d'études adapté à votre situation, propose des modèles de cahiers des charges...*

Mais surtout, si aujourd'hui il n'y a pas de solution, peut-être que dans 1 mois il y en aura une !

→ *UrbanVitaliz fait de la **veille** pour vous*

Démonstration de l'outil



www.urbanvitaliz.fr



Merci pour votre écoute !

Pour toute question ou démo, contactez-nous à **friches@beta.gouv.fr**



Rapport d'activité 2021-2025

Plus de 600 hectares de terrain en cours de recyclage
Entre 3,7 et 5,6 millions d'euros économisés par les communes
Plus de 450 de projets de communes accompagnés

594

conseillers publics
locaux

Services déconcentrés de l'État :
DDT(M), DREAL, préfectures

Agences et établissements publics :
Cerema, ANCT, CAUE, ADEME

Collectivités territoriales impliquées :
départements, régions

en moyenne, **2,6** conseillers par projet et **108** conseillers actifs par mois sur
l'ensemble des dossiers

[Pour en savoir plus](#)

